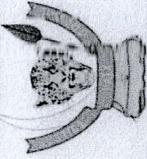


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAETURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARME

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 114/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN/IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 08/MIN.RSIT/CGFMP/DKBS/2024, conclu avec le Ministère de Recherche Scientifique et Innovation, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt mille six cent quatre-vingt (USD 20 680) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent quarante-quatre, septante-six centimes (USD 144,75), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 02/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

M. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général

Sceau de l'Établissement